
OÙ SONT LES FEMMES RÉALISATRICES ?

RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES AU SEIN DE L'INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

Traduction française

European Women's Audiovisual Network

2006-2013

Le rapport du *European Women's Audiovisual* Network (réseau européen des professionnelles de l'audiovisuel) sur la parité hommes-femmes dans l'industrie cinématographique européenne, intitulé « *WHERE ARE THE WOMEN DIRECTORS?* », est l'aboutissement d'un travail de deux ans. Il rassemble les résultats de diverses recherches comparatives effectuées dans sept pays en Europe : l'Autriche, l'Allemagne, la Croatie, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède. Cette étude répond à la préoccupation grandissante, partout dans le monde, à l'égard de la marginalisation des femmes réalisatrices dans notre culture cinématographique. L'objectif est d'en apporter des preuves afin de provoquer des changements de politique aux niveaux national et européen.

Ce rapport appelle à mettre en œuvre des actions positives pour bouleverser le statu quo. Il propose quinze recommandations, la plupart fondées sur des bonnes pratiques, qui permettront d'apporter des réponses aux défis auxquels les réalisatrices doivent faire face pour poursuivre leur carrière. EWA croit fermement à l'impact et au pouvoir des médias audiovisuels dans nos sociétés. En encourageant les réalisatrices dans le plein accomplissement de leur potentiel, nos industries en seront renforcées, et la diversité des formats et points de vue sera mieux représentée sur nos écrans.

L'étude a été écrite et dirigée par Holy Aylett (Birkbeck College, université de Londres), sous la direction de Francine Raveney (Responsable des Relations publiques et de la presse d'EWA). Elle a été réalisée grâce au soutien et à la collaboration de nombreuses institutions dont : l'Austrian Film Institute, le Croatian Audiovisual Centre, le CNC (France), l'université de Rostock, le Birkbeck College (Université de Londres), le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC–Université de Versailles/Université Paris-Saclay), la Direzione Generale Cinema/MIBACT (Italie), le Swedish Film Institute, le Creative Skillset (Royaume-Uni), le Centre for Regional, Economic and Social Research, l'université Sheffield Hallam et le British Film Institute. Elle a été menée sur la base d'une étude quantitative et qualitative auprès d'un échantillon de plus de 1000 professionnels de l'industrie en Europe.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ÉTUDE :
EWAWOMEN.COM/EN/RESEARCH-.HTML

AVEC LE SOUTIEN DE KERING

CONTACT PRESSE:

Francine RAVENEY, Responsable des Relations Presse et Publiques
francine@ewawomen.com

Davantage de femmes réalisatrices signifierait davantage de femmes à l'écran, derrière la caméra et dans les salles de cinémas ; cela aurait également un impact direct sur notre société. En effet, au-delà du milieu du cinéma *stricto sensu*, l'étude inédite d'EWA révèle un consensus quasi universel en Europe autour de l'idée qu'une meilleure circulation des films réalisés par des femmes aurait un impact direct sur la représentation de la femme dans nos sociétés, et permettrait ainsi de promouvoir plus de parité et de tolérance.

Selon la moyenne européenne des sept pays étudiés, 90 % des sondés s'accorderaient pour dire que davantage de films réalisés par des femmes auraient un impact direct sur la représentation des femmes à l'écran. 85 % pensent que cela aurait un impact positif sur le statut des femmes dans notre société, et 84 % que cela modifierait les comportements, notamment vis-à-vis de la sexualité.

À la suite des différentes études réalisées de 2006 à 2013 au niveau des pays, et pour favoriser le changement dans le milieu du cinéma, EWA suggère plusieurs mesures s'articulant autour de trois axes : préparer le terrain par l'éducation, encourager les réalisatrices et soutenir leur carrière grâce à des politiques dédiées.



1_ PRÉPARER LE TERRAIN PAR L'ÉDUCATION

Les propositions les plus populaires en la matière, recommandées par les répondants, sont par exemple le développement de « clubs cinéma » à l'école (90 %) ou l'instauration d'un cours d'éducation aux médias dans le cadre du cursus scolaire (90 %), afin d'encourager la compréhension du cinéma en tant que forme artistique, ainsi que la déconstruction des stéréotypes, notamment liés au genre. En Italie, les sondés soulignent également l'intérêt de développer des projets pédagogiques autour du cinéma à l'école. Ceux-ci permettraient, par exemple, de faire connaître plus de femmes emblématiques du 7^e art, plus de films réalisés par des femmes, et ainsi de promouvoir la parité tout en encourageant les jeunes femmes à se lancer dans une carrière au cinéma. Il est intéressant de noter que 86 % des professionnels interrogés ont

aussi indiqué que davantage de films devraient être utilisés dans les programmes scolaires en tant que ressource documentaire.



2_ ENCOURAGER LES RÉALISATRICES DE DEMAIN

Pour chacune des mesures proposées afin d'encourager les réalisatrices au sein de l'industrie, les sondés au Royaume-Uni sont systématiquement plus favorables à leur mise en place que le reste des participants à l'étude. Par exemple, l'idée de projeter plus de films réalisés par des femmes reçoit un soutien quasi total au Royaume-Uni (97 % contre 84 % pour la moyenne européenne), indiquant que des mesures encourageant une plus grande circulation de ces films devraient être envisagées. Le taux d'adhésion est également très élevé —————>



(environ 94 %) à l'égard de mesures pour soutenir et encourager la présence des femmes dans le secteur, et ce à chaque étape du début de leur carrière : durant leur formation, entre la formation et le début de leur vie professionnelle ainsi que pendant leurs premières années en tant que réalisatrices.



3_ SOUTENIR LES CARRIÈRES DES RÉALISATRICES

Approuvée à 92 %, la mesure à laquelle les sondés sont le plus favorables pour soutenir les carrières des réalisatrices, tous pays confondus, serait d'encourager une plus grande parité au sein des commissions, suivie de près par des mesures favorisant une plus grande parité au sein des comités

en charge d'élaborer les politiques en la matière, ainsi que l'instauration d'études obligatoires sur les questions de parité (88 %). Une fois encore, le pays le plus favorable à ce type de mesures est le Royaume-Uni, et ce pour l'ensemble des propositions, y compris celles en faveur de quotas. La France, à l'opposé, est le pays qui témoigne le moins de soutien pour les mesures dites « ciblées », notamment celles relatives au financement ou aux quotas. Les répondants en Italie estiment que l'amélioration de la distribution des films réalisés par des femmes ferait également partie des outils les plus pertinents.

Près de 70 % des sondés ont approuvé l'idée de mettre en place des quotas pour atteindre les objectifs de parité. Ce soutien rassemble 58 % des sondés en France et 83 % au Royaume-Uni.

LA MARCHÉ À SUIVRE

La meilleure façon d'encourager les femmes à devenir réalisatrices est de promouvoir et de programmer davantage leurs films à la télévision et au cinéma. Ce rapport inédit témoigne d'une volonté de changement au sein de l'industrie actuelle, incluant notamment des mesures pour :

- remédier à la sous-représentation des réalisatrices dans les programmes pédagogiques à l'école ;
- rééquilibrer la distribution des fonds publics ;
- parvenir à une représentation paritaire et à une plus grande sensibilisation au sein des commissions de travail ;
- inciter les producteurs à soutenir les femmes réalisatrices ;
- proposer un réel accompagnement, ainsi qu'une stratégie dédiée en matière de publicité, de promotion et de distribution.

Les 15 recommandations d'EWA pour changer l'industrie cinématographique européenne et l'aider à prendre la question de la parité au sérieux sont disponibles sur le site internet d'EWA (ewawomen.com) et dans la synthèse du rapport.

ZOOM SUR... Les chiffres clés en Europe

Dans les sept pays européens étudiés, seul un film sur cinq est réalisé par une femme (21 %). Cela signifie que quatre films sur cinq ne sont PAS réalisés par une femme.

- La grande majorité des financements (soit 84 %) est destinée aux films qui ne sont PAS réalisés par des femmes.
- Le manque de financement entretient la pénurie de films réalisés par des femmes qui, à son tour, amoindrit la volonté du marché d'investir dans ces films, engendrant un cercle vicieux.
- Il y a un très grand écart entre la proportion de réalisatrices diplômées des écoles de cinéma (44 %) et la proportion globale de réalisatrices dans l'industrie cinématographique (24 %). Le talent existe, mais le potentiel n'est pas exploité.



ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, 94 % des sondés estiment que les inégalités hommes-femmes existent bel et bien ; il s'agit de l'un des résultats les plus élevés parmi les sept pays étudiés.

Même s'il n'existe aucune donnée nationale « chiffrée » sur les réalisateurs, il y aurait en moyenne 12 % de femmes réalisatrices pour les films indépendants, et environ 22 % de réalisatrices de longs métrages.

En matière d'acquisition de compétences, 51 % des répondants affirment avoir suivi une formation dans une école de cinéma. Parmi ceux qui ne sont pas passés par l'école, la plupart indiquent avoir appris en autodidacte, sur le terrain (53 %). À la question sur la meilleure façon de se lancer dans l'industrie, la majorité des sondés a répondu en évoquant le passage par la réalisation de courts métrages ou de documentaires (respectivement 87% et 78 %), juste devant l'école de cinéma (70 %). Il est intéressant de noter que le passage par le théâtre (47 %) ou la réalisation de séries télévisées (43 %) sont aussi considérés comme des voies d'accès sérieuses à l'industrie, de manière nettement supérieure au Royaume-Uni que dans le reste de l'Europe. Le nombre de candidats à l'entrée des écoles de cinéma y est bien plus important que le nombre de places disponibles, pour les hommes ou pour les femmes. Si les femmes constituent

en moyenne 32,6 % du nombre total de candidats, elles représentent 45 % des diplômés à la sortie. Ainsi, le taux de conversion, de candidat à diplômé, est plus favorable pour les femmes. Cela a été le cas chaque année au cours de la période étudiée, sauf pour l'année 2010.

Concernant les subventions de l'État¹, entre 2006 et 2013, la plupart des fonds ont été attribués aux réalisateurs qui se sont partagés 86 % de l'ensemble des subventions, avec quelques fluctuations importantes selon les années. La part des budgets alloués aux réalisatrices pour des fictions atteint en moyenne 11,3 % et tend à décroître sur la période, tandis que la part des budgets alloués aux réalisatrices pour des documentaires est plus importante, atteignant 17,8 %. En termes de progression, on observe une légère hausse de la part des financements provenant du Lottery Fund britannique attribuée à des réalisatrices de fictions, bien que l'augmentation la plus visible se situe côté documentaires : la part de fonds attribuée aux réalisatrices a nettement augmenté,



¹ Au Royaume-Uni, les subventions de l'État pour les productions indépendantes sont principalement distribuées par le biais du BFI (*British Film Institute*), mais aussi via des agences nationales et régionales. Étant donné la difficulté d'accéder à des statistiques comparatives relatives au genre, le rapport d'EWA s'est concentré sur le BFI Lottery Fund qui est contrôlé par le Service recherche et statistiques du BFI (*Research and Statistics Unit*).

→ passant d'un seuil minimal à près de 40 % des fonds disponibles. Notons toutefois que le nombre total de documentaires réalisés au final demeure plutôt bas. Dans le domaine de la fiction, les films réalisés par des femmes ont reçu en moyenne 13 % de financements en moins que les films réalisés par des hommes. Cependant, le montant moyen attribué par la *BFI Lottery Fund* à des réalisatrices pour des fictions demeure le plus élevé d'Europe (681 000 euros). Si l'on se penche sur le budget moyen accordé aux films par la *BFI Lottery Fund*, les chiffres montrent que la part des réalisateurs hommes domine largement dans la catégorie des gros budgets (81,2 %), tandis que celle des femmes se cantonne aux catégories des petits et moyens budgets, respectivement 35,3 % et 36,9 %.

La plupart des répondants au Royaume-Uni (92 %) indiquent que la concurrence pour trouver des financements est le plus grand obstacle auquel ils doivent faire face, de même que la plus grande source de découragement. Vient ensuite le manque de figures emblématiques, de « modèles » à suivre dans l'industrie (88 %). Les deux tiers des sondés au Royaume-Uni estiment que les investisseurs privés réagissent négativement aux projets réalisés par des femmes. Ce résultat est le plus élevé de l'ensemble des pays européens étudiés. Les réalisatrices sont ainsi perçues comme représentant un « risque élevé », notamment pour les productions à gros budget pour lesquelles les sondés font état d'une préférence biaisée pour un certain genre de film, comme les films d'action ou les intrigues avec des personnages principaux masculins.

Les films réalisés par des femmes au Royaume-Uni représentent 16,2 % de la part totale des sorties de films ; en moyenne un film sur six est réalisé par une femme : un chiffre plus élevé que la part des sorties de films indépendants. Cette proportion reste toutefois basse pour les fictions et, sans l'augmentation dans le domaine des documentaires, qui a plus que doublé au cours de la période étudiée (passant de 8 % à 22 %), la part des films réalisés par les femmes sur le total des sorties serait en baisse.



ITALIE

En Italie, selon les données 2014 de la SIAE, Société Italienne des Auteurs et Editeurs, près de 25 % des auteurs inscrits sont des femmes².

Le parcours qui mène à la réalisation de films débute généralement, pour les femmes comme pour les hommes, par la réalisation de courts métrages et de documentaires. Les écoles de cinéma sont une autre voie pour se lancer, souvent plus choisie par les hommes (85 %) que par les femmes (68 %). A la Scuola Nazionale di Cinema, l'école de cinéma nationale, la part moyenne de candidates toutes formations confondues s'élève à 39 %, indiquant un certain équilibre qui se confirme par la suite avec 41,5 % de femmes parmi l'ensemble des diplômés. Le scénario change radicalement lorsque l'on observe les cursus spécialisés dans la réalisation de films : seulement 17 % des candidats à cette spécialisation sont des femmes, indiquant que celles-ci sont découragées de mener une carrière dans cette voie dès leur plus jeune âge. D'après les réponses au questionnaire EWA, les hommes choisissent une carrière dans la réalisation plus tôt que les femmes et démarrent ainsi leur carrière plus jeunes également. En moyenne, les hommes réalisent leur premier film aux alentours de 20 ans, contre 25 ans pour les femmes.

En ce qui concerne le financement, pour l'intégralité des programmes existants au niveau national, la part allouée aux réalisatrices est de 11 % et de 89 % pour les hommes. Le fond national italien ne fait pas de distinction entre films de fiction et documentaires ; de fait, il n'existe pas de fond spécifique pour les documentaires.

Concernant les facteurs qui décourageraient les femmes de mener une carrière dans la réalisation, toutes les options proposées au sein du question-

² Le registre de la SIAE couvre les réalisateurs, scénaristes et dialoguistes de doublage.

naire ont été mentionnées. Les répondants, hommes et femmes, estiment que les femmes sont principalement découragées de se lancer dans cette voie à cause de l'instabilité professionnelle relative au métier.

Les hommes et les femmes ne partagent pas le même point de vue concernant l'impact du sexe du réalisateur sur le choix des investisseurs. 78 % des hommes interrogés considèrent que le genre n'a pas d'impact sur l'attribution des subventions publiques, et n'en a pas non plus auprès des investisseurs privés (pour 58 % d'entre eux). 46 % des femmes interrogées pensent que le genre n'a pas d'impact sur les subventions publiques, tandis que 41 % répondent que cela a un impact négatif sur la prise de décision.

Au cours de la période 2006-2013, seulement 9,2 % des films sortis en salle en Italie ont été réalisés par des femmes, contre 90,8 % par des hommes. La part de marché des films réalisés par des femmes était de 2,7 %, contre 97,3 % pour celle des films réalisés par des hommes.



FRANCE

En France, 30 % des femmes et 37 % des hommes sondés estiment qu'il existe effectivement des inégalités hommes-femmes : l'un des résultats les plus bas des sept pays de l'étude. Ces chiffres semblent être révélateurs d'une méconnaissance, voire d'un déni à l'égard des discriminations liées au genre.

Bien qu'aucune donnée chiffrée sur les réalisateurs ne soit disponible, les études existantes font état d'une augmentation de la part de femmes réalisatrices de 20 % à 28,6 % sur la période 2009-2012.

Entre 2009 et 2013, le pourcentage des réalisatrices ayant bénéficié de subventions au niveau national est resté inférieur à celui de leurs homologues masculins, selon un ratio moyen de 80/20.

Comparée aux autres pays, la France dispose d'une part plus importante de réalisateurs issus d'une école de

cinéma (60 % des sondés). Pour ceux qui ne sont pas passés par une école, la majorité affirme s'être formée en autodidacte, sur le terrain. Les réalisateurs affirment que l'école de cinéma est la meilleure voie pour se lancer dans la réalisation (86 %), suivie par la réalisation de courts métrages (85 %), ou de documentaires (81 %). Les chiffres d'entrée à La Fémis indiquent que le taux d'admission des femmes est d'environ 45 %.

En France, le CNC soutient les sociétés indépendantes, dont le travail contribue à la diversité des films projetés au cinéma. Par conséquent, les femmes bénéficient d'un système plutôt généreux comparé à d'autres pays : la part des subventions nationales accordées à des femmes réalisatrices est restée constante de 2006 à 2013, avec une moyenne de 19,2 % (et des chiffres légèrement supérieurs pour les documentaires). Il existe d'importants écarts quant aux aides octroyées pour les premiers films et les suivants, mais cela n'apparaît pas dans le détail des graphiques produits pour cette étude. Comme le montre le rapport du CNC de 2014, les femmes obtiennent moins d'argent lorsque leur film est sélectionné pour des subventions que leurs homologues masculins, et le budget moyen par film est 1,7 fois inférieur à celui d'un homme.

Pour les femmes interrogées en France, il semble y avoir trois obstacles majeurs à la progression de leur carrière de réalisatrice : les responsabilités familiales, la concurrence accrue pour le financement de leur projet, et le manque de confiance en elles.

La période 2006-2013 a connu une augmentation de la part de films de fictions réalisés par des femmes : sur une base annuelle, elle passe de 15 à 27 %, quand celle des documentaires réalisés par des femmes passe de 19 % à 24 %. Sur la période, les films réalisés par les femmes ont atteint une seule fois 20 % du box-office, en 2009. En moyenne au box-office, le nombre de fictions réalisées par les femmes diminue, quand celui des documentaires augmente. Toutefois, le différentiel entre les films réalisés par des hommes et ceux réalisés par des femmes est considérable.

WOMEN
IN *motion*

KERING

Kering est fier de soutenir EWA dans le cadre du programme *Women in Motion*
et de son engagement pour améliorer le statut et la visibilité
des professionnelles talentueuses du cinéma



Partenaires de recherches:



centre national
du cinéma et de
l'image animée



Croatian
Audiovisual
Centre
Hrvatski audiovizualni centar



Sheffield
Hallam
University
Centre for
Regional Economic
and Social Research



Universität
Rostock



Tadiso et Inosati

